



Monsieur le Contrôleur Général René DIES
Directeur Départemental
Service Départemental d'Incendie et de Secours
des Alpes-Maritimes

Villeneuve-Loubet, le 23 mars 2020

SYNDICAT
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 29 79 98
secretariat@saspp-pats06.org

Affilié à la FA-FPT

Objet : Mise en place sans délai d'une filière de dépistage du coronavirus
Réf. : AG.SA/046-2020

Monsieur le Directeur,

Comme nous avons pu vous l'exposer à plusieurs reprises, les sapeurs-pompiers, professionnels comme volontaires, sont particulièrement exposés pour répondre à cette crise sanitaire sans précédent. Nous vous avons également sensibilisé sur la nécessité de mettre en place des mesures qui puissent s'inscrire dans un plan de continuité des activités de l'établissement.

C'est pourquoi nous vous invitons, à l'instar d'autres SDIS, à mettre en place dans les plus brefs délais une filière de dépistage du coronavirus pour les sapeurs-pompiers. Cette action que nous souhaitons systématique, sur prescription médicale, pour ceux qui ont les symptômes du virus présente l'intérêt de s'inscrire dans des mesures anticipées et de limiter le risque de contamination généralisée professionnelle et familiale. De surcroît, elle pourrait être élargie aux sapeurs-pompiers comme aux PATS qui en font la demande ou en expriment le besoin.

Aujourd'hui, il est urgent de prendre toutes les mesures pour protéger la santé des sapeurs-pompiers et préserver les maillons de la chaîne des secours afin qu'ils ne cèdent en aucune circonstance.

Enfin, les représentants "Autonomes" du SDIS des Alpes-Maritimes se tiennent à votre entière disposition pour participer en urgence à un CHSCT extraordinaire dont l'ordre du jour serait exclusivement dédié à la crise sanitaire. Nous croyons en nécessité, en respectant les précautions d'usage, de réunir les élus, les représentants des personnels comme de l'administration pour que chacun prenne connaissance des mesures engagées par l'établissement comme des difficultés rencontrées car cette crise, nous en avons la certitude, s'inscrira dans le temps.

Dans l'attente de vos éclairages nécessaires et de vos promptes réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes très respectueuses salutations.

Le Président départemental, André GORETTI